

Image not found or type unknown



Occupation d'un box par un tiers

Par **valka**, le **20/10/2015** à **14:23**

Bonjour,

Une personne a déposé un objet encombrant dans mon emplacement de voiture. Je précise qu'il s'agit d'un box ouvert en souterrain de mon immeuble.

J'ai contacté le syndic qui me dit que ce n'est pas à lui de gérer ce problème, que je dois me charger de l'enlèvement de cet encombrant, me gênant pour garer mon véhicule.

J'aimerais savoir à qui m'adresser pour faire valoir mes droits, ne trouvant pas normal de ne pouvoir me garer sur mon emplacement.

Je vous remercie pour vos réponses